



VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 19 janvier 2024 – 20H00

Bonsoir,

C'est un très grand plaisir de vous accueillir une nouvelle fois ce soir. Merci de votre présence, merci d'avoir répondu à notre invitation.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la Commune qui se sont installés dans le bourg, à Puybolier et à l'Habit.

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente mes meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année 2024. Je vous souhaite à vous tous, à vos familles, à vos proches, une année empreinte de joies familiales, de convivialité et de bonheurs partagés. Et, surtout, la meilleure santé possible.

Je souhaite également une très bonne année, riche en activités et en succès, à toutes nos associations, **le jardin à malices, l'association des parents d'élèves, la Gym, la Chasse, les Anciens Combattants et l'Alambic.**

Nous espérons tous que cette nouvelle année permettra de retrouver une plus grande stabilité au niveau national et international.

Nous espérons que les conflits armés ne dégèneront pas en une véritable crise de civilisation.

Sachons protéger et développer nos **valeurs démocratiques, sociales et humanistes.**

Sachons rester optimistes pour l'avenir.

La cérémonie des vœux, c'est aussi l'occasion de faire un tour d'horizon de l'activité municipale.

Tout d'abord, je veux remercier l'équipe municipale qui me soutient depuis plus de trois ans et demi maintenant. Je pense sincèrement que nous formons une bonne équipe, solidaire, qui travaille pour le bien de la Commune.

Je veux aussi chaleureusement remercier les **employés communaux** et les **personnels du SIVOS**, ainsi que les maîtresses **Nelly et Marie**. Merci pour votre action quotidienne qui permet de faire vivre notre école et d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Et savez-vous qu'il est arrivé, à plusieurs reprises, à **Jean-Louis** de jouer à la cantinière, en remplacement de **Stéphanie Wowk**.

Pas d'inquiétude, les enfants sont toujours en bonne santé, merci Jean-Louis.

Un grand merci également aux membres de la **Team Com** et de la **Team Déco**, sous la houlette de **Stéphanie**. C'est grâce à leur action que nous pouvons réaliser le **Bulletin Communal**, dont la qualité fait pâlir d'envie les villages voisins. C'est également grâce à elles que le village est **tout décoré et illuminé** à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Une mention spéciale pour **Hélène, Jean-Jacques** et **Aurore** concernant le SIVOS.

Sans elles, sans lui, que deviendrions nous ?

Sans leur appui sans faille, leur capacité d'adaptation, la Commune ne pourrait pas fonctionner.

Le cadre de travail, technique, administratif, financier, juridique, ne cesse de se complexifier, à tous les niveaux.

Chaque jour, ou presque, de nouvelles demandes ou contraintes administratives, technocratiques, s'imposent.

On ne sait pas combien de temps encore les petites communes comme la nôtre seront en capacité d'y répondre ?

Cela n'est peut-être pas toujours visible et reconnu de tous, mais nous essayons d'apporter la plus grande attention à l'entretien et à l'embellissement de la commune, même si 2023 a marqué, volontairement, une pause en termes de travaux importants d'aménagement.

On peut cependant citer la réfection du chemin entre Les Rigauds et Les Brandes, la reprise de 7 tombes dans le vieux cimetière, l'aménagement de la place de l'église, le changement de panneaux de signalisation, la mise en peinture du mobilier urbain, etc.

Merci à **Michel** qui est quasi-quotidiennement sur le terrain, aux côtés des employés communaux, pour répondre le mieux possible à vos sollicitations.

Nous allons poursuivre cette démarche d'embellissement par petites touches successives, avec la participation de tous les habitants qui le souhaitent.

Le gros chantier qui s'annonce concerne la restauration de l'église.

Le programme des travaux a été validé par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Ces travaux concernent la restauration de la tour clocher avec la mise en place d'une coyature, de gouttières en zinc et un paratonnerre, la restauration des extérieurs et de la toiture du chœur et de la sacristie, le resuivi de la couverture de la nef et la restauration partielle de la façade ouest. Le montant total est estimé à environ 600 000 € HT.

L'année 2024 sera consacrée aux différentes étapes techniques et administratives du dossier : permis de travaux, appels d'offres, sélection des entreprises, montage financier avec recherche de subventions, pour un démarrage prévisionnel du chantier début 2025.

L'autre chantier à l'ordre du jour concerne la rénovation des toilettes publiques devenues quasiment impraticables et totalement inadaptées à l'accueil du grand nombre de visiteurs pendant le festival. Nous allons les mettre aux normes pour l'utilisation par les personnes à mobilité réduite. Nous sommes en phase de consultation des entreprises, le chantier sera terminé pour le Festival.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec des effectifs en légère hausse. 13 enfants ont découvert l'école pour la première fois en petite section de maternelle. Au total, **88 sont scolarisés : 42 à Echallat et 46 à Douzat**.

Il est à noter que les modalités de transport et de facturation (cantine et garderie) ont évolué afin de contenir le budget du SIVOS qui avait subi de très fortes augmentations ces dernières années.

Notons également que les fenêtres de la cantine, en très mauvais état, vont être changées au printemps, ceci grâce à un don spécifique de l'association Saint Maurice, que nous remercions.

Comme vous le savez, la seizième édition de notre Festival *Echall'Arts* a été, une nouvelle fois, un grand succès. La foule des visiteurs dans les rues du village, le dimanche après-midi, était impressionnante à voir.

Grâce à *Echall'Arts*, notre village est aujourd'hui très bien identifié, avec l'image d'un village orienté vers les arts. Ceci nous a donné l'idée d'aller plus loin, en nous appuyant sur les acquis du Festival, et réfléchir à la création d'une **maison des arts**, un lieu dédié aux expositions artistiques temporaires et aux événements culturels, un lieu d'animation. Ce projet, intitulé « **Le Porche des Arts** » s'inscrit dans le cadre de l'action « **Révéler le Rouillacais** », initiée par la CDC, qui a pour objectif de réhabiliter des lieux vacants pour leur donner un nouvel usage. Le lieu retenu serait mis gratuitement à disposition de la commune par la famille Hendrickx, dans le cadre d'une convention d'une durée de 20 ans. L'animation autour des arts plastiques serait déléguée à l'association l'Alambic. Ce projet doit être validé et précisé dans les mois à venir. Une petite équipe est déjà constituée, mais toutes les personnes intéressées par son élaboration sont les bienvenues, et peuvent d'ores et déjà se faire connaître. Je précise que ce projet se ferait sans engager d'argent communal, et que nous vous tiendrons informés, lorsqu'il sera suffisamment avancé, probablement à l'occasion d'une **réunion publique**.

Enfin, la fin de l'année nous a apporté une bonne nouvelle, une très bonne nouvelle. Nous sommes officiellement **lauréat du label régional « Villes et Villages Fleuris, une fleur »**.

Le jury nous a également décerné le « Prix Régional du Bénévolat »

Ces deux distinctions sont une très belle reconnaissance, elles récompensent tout le travail des bénévoles qui participent à l'embellissement et au fleurissement des rues du village tout au long de l'année.

Merci à tous.

Le label *Villes et Villages Fleuris* se définit comme **le label de la qualité de vie. Je trouve que cette définition nous correspond bien.**

Merci, bonne année, et place à la galette.